



## **NIGER**

# **RÉSUMÉ EXÉCUTIF DE LA NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU NIGER**

**Thème principal :**

***Quelles actions pour transformer les systèmes alimentaires, moderniser le monde rural et améliorer l'état nutritionnel des nigériens en relation avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) ?***



## SOMMAIRE

|  |          |
|--|----------|
| I. CONTEXTE .....  | 2        |
| II. APPROCHE METHODOLOGIQUE .....  | 3        |
| III. DIAGNOSTIC DES SYSTEMES ALIMENTAIRES : DEFIS ET ATOUTS .....  | 3        |
| <b>3.1. LES ATOUTS .....</b>   | <b>3</b> |
| <b>3.2. LES DEFIS .....</b>  | <b>5</b> |
| IV. LES VOIES VERS LES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES.....   | 6        |
| V. ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT POUR DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES,<br>RESILIENS, EQUITABLES, PROTECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBLES A LA<br>NUTRITION AU NIGER ..... | 9        |

## I. CONTEXTE

Le Niger est un vaste pays de 1 267 000 km<sup>2</sup> dont l'économie reste dominée par le secteur rural / primaire (agriculture, élevage, forêt et pêche), essentiellement agropastoral, qui emploie 80 % de la population. Avec un poids moyen de 35,6 % du PIB, ce secteur a contribué à la croissance économique pour 2,2 points de pourcentage au cours de la dernière décennie. Cependant, il contribue très peu à l'essor du secteur secondaire du fait de la faiblesse des activités de transformation des produits agricoles. De même, le déficit de la balance commerciale est beaucoup plus lié à l'importation des produits agricoles dominés par les aliments à forte valeur caloriques (riz, produits de la minoterie, lait et dérivés, matières grasses et huiles de cuisine, sucre et sodas).

Les principaux atouts pour le développement de l'Agriculture au Niger comprennent des zones agro-écologiques à haut potentiel pour les productions agro-sylvo-pastorales, la forte diversité biologique naturelle, le potentiel animal et halieutique important et l'existence des filières aux avantages comparatifs réels, ainsi que le potentiel hydrique et solaire.

Les récurrents chocs (climatiques, sécuritaires, sanitaires...) fragilisent l'agriculture et le système alimentaire<sup>1</sup>, exposant ainsi les populations du Niger à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition dans un contexte de forte croissance démographique. Ainsi, en moyenne annuelle, plus de 2 millions de nigériens sont affectés par l'insécurité alimentaire et plus de 3 millions sont à risque d'insécurité alimentaire<sup>2</sup>. En 2020, La proportion des femmes âgées de 19-49 ans ayant atteint la diversité alimentaire minimale<sup>3</sup> durant la période de relative disponibilité alimentaire est de 52 % contre seulement 10 % chez les jeunes enfants de 6-23 mois<sup>4</sup>.

Le système alimentaire du Niger se caractérise par une faible productivité agricole et une plus grande dépendance aux aliments de base (céréales, tubercules et racines). Les ménages affectent également une part importante de leur budget à l'alimentation et consomment nettement moins de protéines animales et de fruits et légumes. Des approches systèmes durables de l'alimentation, avec des explorations régulières sur l'évolution et le fonctionnement de ces systèmes, permettront d'assurer sa transformation et de disposer d'une alimentation saine sur toute l'année.

---

1 Le système alimentaire est constitué de la chaîne d'approvisionnement alimentaires (production, stockage/transformation, transport / commercialisation et consommation), les environnements alimentaires (disponibilité, accessibilité physique et financière, gestion des prix, publicité) et les demandeurs et choix des consommateurs. Il inclut les divers acteurs et leurs interactions, ainsi que des facteurs externes qui interagissent avec le système de la production à la consommation.

2 Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (octobre-novembre 2018).

3 La diversité alimentaire minimale chez la femme de 15-49 ans est atteinte lorsqu'elle consomme sur les dernières 24 heures, 5 groupes ou plus d'aliments sur 10 groupes préalablement identifiés. Ces groupes sont : (1) les céréales, tubercules et racines ; (2) les légumineuses ; (3) les noix et graines ; (4) le lait et ses dérivés ; (5) les produits carnés ; (6) les œufs ; (7) les légumes feuilles ; (8) les fruits et autres légumes riches en vitamine A ; (9) les autres légumes et ; (10) les autres fruits et légumes.

4 La diversité alimentaire minimale est atteinte chez l'enfant de 6-23 mois lorsqu'il consomme, sur les dernières 24 heures précédant l'enquête, des aliments appartenant à au moins 5 groupes d'aliments distincts sur 8 groupes. Les 8 groupes sont : (1) le lait maternel ; (2) les céréales, tubercules et racines ; (3) les légumineuses et noix ; (4) le lait et ses dérivés ; (5) les produits carnés ; (6) les œufs ; (7) les fruits et légumes riches en vitamine A et ; (8) Autres fruits et légumes.

## II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Les concertations ont permis de recueillir les avis de l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, partenaires bilatéraux et multilatéraux, organisations du secteur privé, organisations paysannes et de la société civile). Elles s'inscrivent dans le cadre de la préparation du Sommet Mondial des Nations Unies sur les systèmes alimentaires durables prévu à New York le 23 Septembre 2021.

Au total Sept (7) concertations dont trois (3) soutenues par le Gouvernement aux niveaux régional et national et quatre (4) indépendantes, totalisant 1 600 participants, ont été organisées. Elles se sont déroulées dans une démarche participative et inclusive.

Des experts et personnes ressources ont été mis à contribution pour appuyer et affiner les réflexions des acteurs et leurs propositions et recommandations avec comme résultat la rédaction d'une Note de synthèse des résultats des concertations nationales. Une triangulation des résultats des concertations, des points de vue des personnes-ressources, incluant celles de la Présidence et de la Primature et une revue documentaire, a permis de finaliser la note de synthèse sur les voies de transformation du système alimentaire pour une alimentation saine. Les résultats du pré-sommet tenu à Rome du 23 au 26 juillet 2021 ont été également pris en compte dans la finalisation de la note de synthèse.

Cette note de synthèse validée est assortie d'une feuille de route pour guider les parties prenantes sur les actions prioritaires de transformation des systèmes alimentaires à mener au niveau Central et dans les régions du Niger.

## III. DIAGNOSTIC DES SYSTEMES ALIMENTAIRES : DEFIS ET ATOUTS

### 3.1. Les atouts

#### **L'existence d'un environnement favorable sur le plan de la vision stratégique et des politiques de développement en lien direct avec les systèmes alimentaires**

Sur la base des expériences passées en matière de gestion des crises alimentaires, le Niger a élaboré la Stratégie de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de développements agricoles durables ou « Initiative 3N », les Nigériens Nourrissent les Nigériens. Cette stratégie qui allie investissement structurant et réponse aux chocs est devenue un modèle d'inspiration dans la sous-région. Elle est notamment opérationnalisée à travers des programmes sous-sectoriels en matière de grande et petite irrigation individuelle et communautaire, la protection de l'environnement, la récupération et aménagement des terres, le soutien et l'encadrement techniques des producteurs pour accroître les rendements. Le bilan de 10 ans de sa mise en œuvre a révélé des progrès encourageants en matière de productions irriguées, pluviales et animales.

Les mises à jour de politiques, stratégies et programmes sous-sectoriels s'inscriront dans le cadre des agendas internationaux (Agenda 2030 des Nations Unies) et régionaux (Agenda 2063 de l'Union Africaine, vision 2020 de la CEDEAO). A l'instar de plusieurs autres membres des Nations Unies, le Niger, s'est doté de sa revue stratégique nationale « *Faim Zéro* » pour l'atteinte de l'ODD2 : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

Des mécanismes et outils de prévention et de gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour les situations de vulnérabilité aiguë et chronique ont aussi été mis en place à travers un Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) au début des années 1990. Beaucoup de résultats physiques ont été obtenus en matière d'amélioration de la productivité des systèmes de production et la résilience des communautés face aux chocs. La mise en œuvre du Nexus Urgence-Développement-Paix offre une grande opportunité. Un accent particulier est mis sur le renforcement des capacités des acteurs en charge de la prévention et gestion des conflits ruraux et de sécurisation des ressources foncières. De plus, les actions de relèvement des communautés ainsi que de réhabilitation et de relance du développement des zones en situation de conflits et post conflits sont en train d'être amplifiées par la mobilisation des acteurs (étatiques, non étatiques, humanitaires, développement, sécurité).

### **Existence d'un cadre favorable à la diversification progressive des transactions commerciales alimentaires**

Ce cadre de diversification repose principalement sur l'appartenance du Niger à des zones de facilitation des échanges économiques. Ces zones comprennent : (i) la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) ; (ii) la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) ; (iii) l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ; (iii) la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Niger s'ouvre également au commerce international hors de la région africaine<sup>5</sup> pour les produits transformés comme le lait et ses dérivés et le riz. Il est également intégré dans le système de préférences généralisées (SPG) de l'UE<sup>6</sup>.

### **Les perspectives de l'agriculture irriguée grâce à des réformes et investissements dans la grande et petite irrigation**

Les efforts de mise en œuvre de l'Initiative 3N, notamment le domaine prioritaire de la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, ont permis l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels. Des programmes et investissements pour l'irrigation ont permis d'accroître les superficies irriguées, les ouvrages de mobilisation d'eau et de contribuer à l'accroissement des cultures irriguées (céréales, légumineuses, fruits et légumes dans une moindre mesure). L'augmentation des cultures irriguées contribue à la diversification de l'offre alimentaire, laquelle est nécessaire à l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes vulnérables.

### **Les perspectives d'augmentation des capacités de financement de l'Agriculture**

Les ressources minières et pétrolières constituent le 2<sup>ème</sup> secteur le plus important de l'économie du Niger. Les ressources extractives offrent des nouvelles opportunités de financement des systèmes alimentaires notamment à travers une contribution plus importante des futurs revenus issues de l'exploitation des mines et du pétrole. Plusieurs communes sont bénéficiaires des redevances minières et pétrolières dans les zones de provenance des ressources extractives. Les ressources extractives peuvent ainsi contribuer aux investissements structurants favorables aux systèmes alimentaires et à l'appui aux petits producteurs pour le développement des chaînes de valeur prioritaires y compris l'accès aux marchés.

---

5 République du Niger. Rapport de la mission de cadrage RVO sur l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles : Niger par Catalista Consulting. Rapport commandité par The Netherlands Enterprise Agency, Aout 2019.

6 Agence de Développement Économique : <https://export.agence-adoce.com/fr/fiches-pays/niger/echanger-3>

### 3.2. Les défis

Le Niger a une longue histoire de crises alimentaires et nutritionnelles qui a amené le Gouvernement à mettre la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement agricole durable au cœur de ses efforts de développement. En dépit des efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires, le pays continue à faire face à des défis persistants<sup>7</sup> :

- a. **La problématique sécuritaire au sahel est devenue un défi pour le développement des systèmes alimentaires.** À titre illustratif, dans les zones exposées (notamment Tillabéri, Diffa et Maradi), plusieurs espaces d'exploitation agropastorale sont abandonnés du fait l'insécurité. De même, la fourniture des services d'accompagnement aux producteurs n'est plus effective. Par ailleurs, le cheptel est exposé aux risques de vol, ce qui entraîne une diminution de capacités de production dans le domaine de l'élevage.
- b. **L'agriculture est encore résolument tournée vers l'amélioration des commodités agricoles de base dites « stratégiques ».** L'analyse des problèmes dans le secteur agricole et la recherche de solutions ont été axées pendant longtemps sur le rendement des productions des aliments de base notamment les céréales sèches. Cette orientation a conduit à une faible diversification de la production alimentaire, avec une plus grande attention aux céréales et cultures de rente au détriment par exemple des fruits et légumes dont les disponibilités restent relativement faibles. La disponibilité en fruits et légumes par exemple est de 237 g/per capita et par jour<sup>8</sup> pour un minimum de 400 g recommandé par l'OMS.
- c. **Les petits exploitants agricoles et l'essentiel de la force productive alimentaire sont exposés à de nombreuses difficultés.** Il s'agit notamment du faible accès aux intrants (semences, engrais et pesticides) et équipements de qualité (faible mécanisation) et le faible accompagnement des acteurs ruraux pour l'accès aux innovations. En outre, les contraintes d'infrastructures routières et de stockage, la fluctuation des prix des denrées alimentaires, la faible capacité de transformations des aliments locaux par les petits exploitants et le faible pouvoir d'achat des ménages constituent autant des difficultés supplémentaires à surmonter. La fluctuation des prix affecte plus particulièrement les aliments tels que les fruits et légumes, les légumineuses et les produits animaux, sources de diversification de l'alimentation.
- d. **Les systèmes productifs alimentaires font face aux défis fonciers, de financement, de la pression démographique ainsi qu'aux effets du changement climatique.** L'accès au financement des acteurs des chaînes de valeurs agroalimentaires reste un défi du fait du coût élevé du crédit et l'insuffisance de garanties. Quant au défi foncier, il est lié à la pression démographique sur les espaces cultivables et à l'organisation de l'accès optimale à la terre. La politique foncière n'est pas encore adoptée. Toutefois quelques schémas d'aménagement fonciers sont adoptés mais dont la mise en œuvre opérationnelle n'est pas effective. Il en est de même pour les schémas d'aménagement du territoire.
- e. **Les effets du changement climatique se traduisent par la dégradation des bases productives et l'amenuisement des aires de production agro-sylvo-pastorale et halieutique.** À cela s'ajoute la disparition progressive des techniques traditionnelles de

7 CIRAD/FAO/UE. Étude sur le système alimentaire du Niger. Soutenir le dialogue des parties prenantes par le biais de l'évaluation des systèmes alimentaires : cas du Niger. Note de synthèse provisoire, Juillet 2021.

8 Selon l'OMS, il faut une disponibilité moyenne de 400 g de fruits et légumes par personne et par jour pour assurer les transformations requises pour une alimentation saine (sûre et nutritive).

fertilisation des sols, notamment le contrat de fumure organique entre agriculteurs et éleveurs.

- f. **L'approche de promotion des chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques est peu développée.** Cette approche tend à se focaliser sur le maillon de la production au détriment des autres segments de création de valeur ajoutée. Cela n'a pas permis au Niger d'assurer une transformation adéquate et progressive de son agriculture vers une couverture diversifiée plus importante des besoins alimentaires, une professionnalisation des acteurs et la création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes en particulier. Les autres contraintes clés qui entravent l'essor de l'approche chaînes de valeur comprennent l'accès limité à l'énergie, la faiblesse de la demande, l'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée et l'absence d'un véritable tissu industriel capable d'exercer un effet d'entraînement positif de l'économie.
- g. **La faiblesse du système de protection sociale se caractérise par l'insuffisance des services sociaux aux groupes vulnérables.** La couverture de la sécurité sociale, estimée à seulement 3 % de la population, s'avère insuffisante chez les travailleurs du secteur formel et quasi inexistante dans le secteur informel et en milieu rural hormis des interventions ciblées des projets de filets sociaux. De manière globale, les systèmes de production sont vulnérables aux chocs en absence d'un mécanisme approprié de protection et de couverture de risques.
- h. **Les inégalités de genre affectent la durabilité des systèmes alimentaires et constituent un déterminant important de la pauvreté au Niger.** Le taux d'occupation est de 80,1 % chez les hommes contre 36 % chez les femmes<sup>9</sup>. Environ, 71,8 % des femmes actives au Niger travaillent dans les chaînes de valeurs des produits liés à l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Cependant, leur faible accès à la terre et à l'irrigation, entre autres contraintes, entrave leur pleine participation au développement agricole.
- i. **La qualité des données et des statistiques actuelles sur les systèmes alimentaires est faible et pose des problèmes de fiabilité dans de nombreux cas.** Les indicateurs des secteurs utilisés sont nombreux et plusieurs d'entre eux ne remplissent pas les critères de qualité pour un suivi régulier des progrès. Les capacités des personnes en charge de la collecte, du traitement et de l'analyse des données sont limitées et nécessitent d'être profondément développées ou renforcées. De nombreuses données sont annuellement collectées à travers des enquêtes sans être analysées en profondeur, alors que d'autres données importantes sont collectées de façon irrégulière, limitant ainsi le suivi des progrès.

## IV. LES VOIES VERS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Le Niger, à travers les concertations des acteurs multiples, a identifié sept (7) voies nationales prioritaires vers les systèmes alimentaires durables et sensibles à la nutrition à l'horizon 2030 :

### 1. Améliorer la gouvernance et le financement des systèmes alimentaires

9 INS. Emploi Chômage et Pauvreté au Niger – 2006, 52p. ReSAKSS. Egalité des Genres en Afrique rurale. Rapport annuel sur les tendances et perspectives. IFPRI, 2019.

<https://fr.search.yahoo.com/search?fr=mcafee&type=E211FR714G0&p=Egalit%C3%A9+des+genres%2C+IFPRI+2019>

Les mécanismes de financement des systèmes alimentaires ont besoin d'un réel changement des pratiques et de paradigme budgétaires publics et des donateurs en adoptant des fonds communs sectoriels en plus du fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN). L'amélioration du financement public se fera en respectant les engagements de Maputo<sup>10</sup> et de Malabo<sup>11</sup> du Niger en allouant annuellement 10 % du budget national au secteur agricole et en assurant une croissance annuelle de la production de 6 % à travers les chaînes de valeurs prioritaires ci-dessous définies pour la période allant de 2022 à 2030.

## 2. Impulser des réformes administratives et législatives assorties d'actes facilitant leur opérationnalisation

La politique foncière et le schéma d'aménagement du territoire seront adoptés et mis en œuvre. La mise en œuvre de cette politique sera accélérée pour contribuer à l'autonomisation et l'amélioration du fonctionnement des systèmes alimentaires des régions et des collectivités territoriales.

## 3. Promouvoir les chaînes de valeurs prioritaires des produits alimentaires à fort potentiel nutritionnel et commercial

**La chaîne de valeur des fruits et légumes doit être développée** avec un fort engagement politique et des financements et investissements prévisibles dans la durée tout en privilégiant des circuits d'approvisionnement courts et en baissant les prix (plus de production, commercialisation et transformation locales que d'importation des produits alimentaires).

**La chaîne de valeur des légumineuses notamment le niébé** se développera en maximisant le potentiel de production, les revenus des petits exploitants et l'impact sur la nutrition.

**La chaîne de valeur du poisson va être renforcée et promue en ciblant la pêche artisanale**, l'empoissonnement des mares et l'aquaculture pour soutenir et accélérer la croissance du secteur et répondre à des besoins alimentaires croissants.

**Le développement de la chaîne de lait et produits dérivés s'accélérera** à travers l'appui à la production de fourrage et aux concentrés alimentaires du bétail tout en élargissant les circuits de collecte et de transformation du lait à toutes les villes moyennes. De même, **La chaîne de valeur de bétail / viande / cuir et peau (BVCP) se développera** à travers l'adoption et l'application de la loi foncière. La production, la transformation (sur place) de la viande, la valorisation des cuirs et peaux bruts et l'organisation des marchés locaux du bétail et de la viande seront promues. L'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement sera recherchée pour atténuer l'empreinte de ces deux chaînes de valeur.

**Les chaînes de valeur des céréales sèches** dont le mil et le sorgho sont la base de l'alimentation au Niger constituent d'énormes opportunités pour les acteurs de la production à la consommation. **Les efforts engagés depuis les indépendances seront maintenus et renforcés** en particulier dans la transformation, la conservation et le stockage. La valorisation

10 African Union. Maputo déclaration. <https://www.nepad.org/caadp/publication/au-2003-maputo-declaration-agriculture-and-food-security>. The Maputo Declaration on Agriculture and Food Security and the 10 percent national budget allocation to agriculture development.

11 Les sept (7) engagements de la déclaration de Malabo sont : (1) assurer un nouvel engagement envers les principes et les valeurs du processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ; (2) Renforcement du financement des investissements dans l'agriculture ; (3) Éradication de la faim (réduire à moins de 5 % la proportion de la population sous-alimentée) et réduire la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans à 10 % ou moins d'ici 2025 ; (4) Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici 2025 ; (5) Stimuler le commerce intra-africain des produits de base et des services agricoles ; (6) Renforcer la résilience à la variabilité climatique ; (7) Renforcement de la responsabilité mutuelle sur les actions et les résultats.

des mil-sorghos à travers l'amélioration de la qualité nutritionnelle par la fortification est en cours à petite échelle et sera davantage promue.

La contribution des produits forestiers non ligneux (PFNL) à la diversification alimentaire des ménages et des groupes vulnérables sera promue. Certains produits comme Le moringa (Feuilles de *Moringa oleifera*), la gomme arabique et la farine de *Hanza* (Fruit de *Boscia Senegalensis*)<sup>12</sup> contribuent largement à améliorer le niveau de vie des producteurs soit par la consommation directe, soit indirectement par les revenus générés par la vente.

#### 4. Renforcer la recherche et l'innovation pour des systèmes alimentaires durables

Des priorités seront définies et centrées sur des technologies innovantes pour les petits exploitants. Des alliances et collaborations avec des institutions sous régionales seront établies pour mutualiser les efforts. Le financement public pérenne dans ce secteur va être prévisible et augmentera progressivement au cours des différents cycles de planification stratégique à l'horizon 2030.

#### 5. Promouvoir et renforcer la vulgarisation et l'appui-conseil agricoles.

La vulgarisation agricole progresse grâce à des réformes en cours comme le Système National de Conseil Agricole mis en œuvre par l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (SNCA/APCA). La mise en œuvre de ces réformes va s'accélérer avec un encadrement institutionnel, des financements adéquats et des liens étroits avec la recherche et l'innovation.

#### 6. Soutenir le renforcement de la résilience et du relèvement.

L'assistance aux populations dans les zones fragiles affectées par les chocs divers (sécuritaires, climatiques, sanitaires, économiques, acridiens...) se fera à travers l'approche Nexus Urgence-Développement-Paix (UDP). Des mécanismes adaptatifs d'intervention incluant des mesures de protection sociale seront privilégiés. Les mesures de protection sociale adaptatives seront promues prioritairement dans les zones affectées par l'insécurité et diverses crises en créant un registre unique fonctionnel des bénéficiaires des programmes de filets sociaux.

#### 7. Rendre disponible des données statistiques de qualité et renforcer les systèmes d'information et de suivi-évaluation sectoriels

Des stratégies d'analyse des données secondaires pour la prise de décision, à l'image du travail accompli par la Plateforme Nationale d'Information sur la Nutrition (PNIN)<sup>13</sup>, seront poursuivies. Le Gouvernement améliorera les systèmes d'information et les mécanismes de suivi-évaluation dans les divers secteurs des systèmes alimentaires. **Une liste d'indicateurs de suivi des performances des systèmes alimentaires sera définie** et leur collecte régulière sera assurée à travers les enquêtes nationales régulières et les sources administratives sectorielles.

12 Hanza. <http://saharasahel.org/content/focus-hanza-french>

13 Portail Web/PNIN. <https://www.pnin-niger.org/pnin-doc/web/interne/public/recherche>

## V. ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT POUR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES, RESILIENS, ÉQUITABLES, PROTECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBLES À LA NUTRITION AU NIGER

En vue d'améliorer la gouvernance globale des systèmes alimentaires, de la production à la consommation, le Gouvernement du Niger s'engage à :

- a. **Accompagner le renforcement des capacités des collectivités en termes de pilotage et d'appuis-conseils aux acteurs producteurs locaux.** Cela se traduira notamment par les efforts d'accélération des transferts de ressources et des compétences, en particulier dans le domaine de développement des systèmes alimentaires durable. Le Gouvernement poursuivra aussi, la mise à une plus grande échelle de la plateforme des services intégrés dite « Maison du Paysan » et promouvra la multisectorialité à travers la planification et la mise en œuvre conjointe des interventions entre les collectivités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations paysannes, les institutions de microfinances, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers ;
- b. **Améliorer le climat des affaires, notamment en lien avec le développement des chaînes de valeur du secteur agropastoral.** Le gouvernement procédera à l'identification des contraintes au développement de la chaîne de valeur dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutique. De manière participative, il élaborera et mettra progressivement en œuvre un plan de réformes pour lever les différentes contraintes. A priori, un accent particulier sera mis sur l'agro-business, les normes de qualité et la couverture des risques agricoles. Les réformes du climat des affaires seront accompagnées par les investissements dans la mobilisation de l'eau, la protection des bases productives, l'accès à l'énergie en particulier verte, la recherche et l'innovation ainsi que le désenclavement des zones de production.
- c. **Impulser et accompagner l'essor des petites et moyennes entreprises agro-alimentaires (PME).** Cela comprendra la facilitation de l'acquisition des équipements pour la transformation, le séchage et l'emballage des aliments, d'intrants nutritionnels, les produits alimentaires destinés à l'enrichissement des aliments, notamment les farines, ainsi que les produits de laboratoire pour les analyses de la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments. Un cadre législatif incitatif encadrant l'entreprenariat agricole pour la sortie progressive de l'économie informelle, sera aussi mis en place en donnant la priorité aux femmes, aux jeunes et aux petits producteurs. En outre, s'assurer que le petit producteur reçoit un prix rémunérateur qui, au-delà de couvrir ses coûts de production, lui permet d'avoir un pouvoir d'achat convenable pour s'approvisionner en denrées alimentaires non produites sur son exploitation et subvenir ainsi aux besoins de sa famille ;
- d. **Accélérer le processus d'opérationnalisation de l'approche Nexus Urgence-Développement-Paix. Une attention particulière sera accordée aux zones fragiles et/ou affectées par l'insécurité** et d'autres chocs aigus ou chroniques. Un des objectifs étant de renforcer la résilience et le relèvement des populations affectées ;
- e. **Soutenir les chaînes de valeur prioritaires identifiées par les parties prenantes aux concertations.** En particulier, le Gouvernement développera et fera la promotion des chaînes de valeurs des fruits et légumes, légumineuses, lait et produits dérivés, viandes

peaux et cuirs, poissons, produits de la forêt non ligneux et céréales sèches en raison de leur fort potentiel à améliorer la nutrition et l'autonomisation économique des femmes. La gestion post-récolte/production (stockage, transformation, marketing, commercialisation et promotion de la consommation) sera particulièrement ciblée en plus de l'intensification de la production et de la promotion de la fortification ;

- f. **Assurer l'implication des organisations des producteurs** agro sylvo-pastoraux et halieutiques dans les processus de formulation et de mise en œuvre des politiques par l'organisation des concertations en leur sein. Le renforcement de leur organisation aux niveaux décentralisés et leurs capacités dans la planification stratégique du développement rural sera progressivement assuré pour maximiser leur potentiel ;
- g. **Stimuler la consommation des produits locaux diversifiés par l'éducation nutritionnelle** et créer une prise de conscience citoyenne pour accroître la demande des régimes alimentaires sains (sûrs et diversifiés). Cela se fera à travers le développement et la promotion des outils dédiés, tels que les cartes de disponibilité saisonnières des aliments, les recommandations alimentaires nationales (RAN), un guide alimentaire pour le Niger (GAN) et une table de composition des aliments (TCAN).
- h. **Mettre en place des mécanismes simples de renseignement et de suivi des indicateurs de progrès des systèmes alimentaires fournissant une alimentation saine.** Ainsi, la diversité alimentaire minimale chez la femme en âge de procréer (MDD-W), la diversité alimentaire minimale chez l'enfant de 6 à 23 mois (MDD), la sous-alimentation (en pourcentage de la populations et nombre de personnes affectées), la part (%) de l'énergie provenant des aliments non céréaliers et l'expérience ressentie de l'insécurité alimentaire évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) au niveau du ménage seront les indicateurs à collecter pour le suivi semestriel et/ou annuel des systèmes alimentaires ;
- i. **Développer des synergies, une cohérence et une bonne coordination entre les initiatives de développement dans le secteur agro-alimentaire et les finances publiques** au travers d'un processus qui se veut le plus inclusif possible, en étroite collaboration avec les parties prenantes dont notamment les ministères sectoriels et les PTFs. En effet, il est important que les programmes et projets prioritaires du Gouvernement aient un accès facile aux financements de l'État, en prévoyant des lignes budgétaires ad-hoc mises à disposition des parties prenantes à temps et bien documenté dans la Loi des finances. Ceci permettrait par exemple au secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de disponibiliser des moyens financiers idoines au moment opportun pour constituer les stocks alimentaires de sécurité, en quantité suffisante et pour faire face aux besoins des populations vulnérables durant la période de soudure

En matière de financement, le Gouvernement s'engage à :

- j. **Travailler étroitement avec les administrations régionales et les collectivités territoriales et les partenaires** pour davantage **d'investissements structurants en faveur du développement agricole et rural durables.** L'aménagement des routes et pistes rurales, la construction d'infrastructures de marchés ruraux et péri-urbains, la mise en place et le renforcement des services de proximité dans les communes tels que la plateforme des services intégrés dite « Maison du Paysan » sont entre autres des actions urgentes à mettre en place à une plus grande échelle pour améliorer les approvisionnements alimentaires diversifiés dans les régions administratives qui sont au cœur du système alimentaire nigérien ;

- k. **Faciliter la connaissance et l'accès aux financements innovants pour le secteur privé et les organisations des producteurs** afin d'améliorer le niveau des investissements (Fonds Régional de Développement Agricole, Fonds de finance inclusive, Fonds vert climat et d'autres appels à proposition). L'identification des goulots d'étranglement à l'accès à ces ressources seront identifiés et des mesures correctrices seront prises ;
- l. **Travailler avec les PTFs pour des réformes et un alignement en faveur de la mise en place d'un fonds commun du Gouvernement et des donateurs** pour l'agriculture et le développement rural. Ce futur fonds permettra de renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) ;
- m. **Augmenter les moyens financiers alloués aux institutions comme le FISAN** et la coordination avec d'autres instruments financiers existants et améliorer la vulgarisation auprès des représentants du secteur privé et des organisations paysannes. **Ces actions s'accompagneront de la sensibilisation des acteurs ruraux et autres acteurs des systèmes alimentaires sur les facilités du FISAN** en particulier **la Facilité 1** pour les **appuis financiers aux petits exploitants** et **la Facilité 3**. Cela permettra aux producteurs de bénéficier de divers appuis-conseils incluant l'encadrement technique, **l'accès aux innovations agro-sylvo-pastorales** et la **transition agro écologique** ;
- n. **Renforcer le financement de la recherche et l'innovation** sur chacune des principales fonctions des systèmes alimentaires (production, stockage, transformation, marketing, commercialisation et promotion de la consommation). Une réforme et des mécanismes pour permettre aux universités publiques et privées, ainsi qu'aux organisations de recherche, les laboratoires, de bénéficier de la Facilité 3 du FISAN seront mis en place. Les subventions en investissements de l'État dans les universités publiques et les institutions de recherche, l'innovation et la vulgarisation des produits issus de la recherche **seront relevées à hauteur de 1 % du PIB nominal à partir de 2022 (jusqu'à 2030)** ;

